

23 février 2017

**Les métallos du Québec résistent aux attaques contre leurs fonds de pension**

**Défendons l'unité et la dignité de la classe ouvrière!**



Les travailleurs de CEZinc à Salaberry-de-Valleyfield entrent en grève le 12 février 2017 contre les attaques contre leurs pensions et les règles de prise de la retraite

**Les métallos du Québec résistent aux attaques contre leurs fonds de pension**

- **Défendons l'unité et la dignité de la classe ouvrière!**
- **Unis dans la lutte pour défendre les droits de tous**
- **La grève à CEZinc - K.C. Adams**

**Le Canadien Pacifique utilise de plus en plus ses employés de bureau pour conduire les trains**

- **Le CP et le gouvernement fédéral doivent rendre des comptes de leurs attaques contre les travailleurs et les communautés ferroviaires - Pierre Chénier**

**Le gouvernement de Nouvelle-Écosse décrète la convention collective des enseignants**

- **Les travailleurs rejettent le diktat gouvernemental et la violation des droits !**

**Réunions sur l'avenir de la foresterie en Colombie-Britannique**

- **Défendons nos emplois, nos forêts et nos communautés!**

## Les métallos du Québec résistent aux attaques contre leurs fonds de pension

### Défendons l'unité et la dignité de la classe ouvrière!



Les travailleurs en grève de Samuel et Fils à Laval le 12 février 2017

Les métallos du Québec mènent deux grèves en ce moment où l'enjeu principal est la défense des fonds de pension. Le 4 février, les quelque 80 travailleurs du distributeur d'acier Samuel et Fils à Laval ont déclenché la grève contre la tentative de la compagnie d'imposer un régime de retraite à cotisations déterminées aux futurs engagés. Huit jours plus tard, les 371 travailleurs syndiqués de la raffinerie de zinc CEZinc (Zinc électrolytique du Canada) sont entrés en grève contre les attaques de la compagnie contre leur régime de retraite et les conditions relatives à la prise de la retraite. CEZinc est la propriété conjointe du Fonds de revenu Noranda et de l'oligopole Glencore.

La grève chez Samuel et Fils fait partie de la campagne du Syndicat des Métallos contre les clauses de disparité de traitement des travailleurs, communément appelées clauses-orphelins. Il s'agit ici de clauses différentes en ce qui concerne les régimes de retraite et les assurances pour des travailleurs qui accomplissent le même travail. Les métallos demandent au gouvernement du Québec d'adopter une loi qui interdit les clauses-orphelins.

Les métallos mènent cette bataille en mettant de l'avant l'unité et la dignité de la classe ouvrière. Cette lutte fait partie du mouvement de résistance à la détérioration des conditions de vie et de travail et à la défense des organisations des travailleurs et de l'unité des travailleurs de tous âges.



Les travailleurs ont mené plusieurs luttes ces dernières années pour bloquer la voie à l'imposition de conditions à deux vitesses et à la tentative délibérée des propriétaires et des directions d'entreprise de diviser la classe ouvrière et d'affaiblir sa lutte organisée pour défendre ses droits. Les travailleurs de Ciment Lafarge à Saint-Constant ont mené une grève de plus de 3 mois en 2016 pour faire échec à de telles attaques. La résistance déterminée de ces travailleurs a eu raison de la tentative de la compagnie d'imposer un régime de retraite à cotisations déterminées aux futurs

engagés plutôt que de les enrôler dans le régime à prestations déterminées en vigueur. Ils ont réussi sans faire de concessions dans d'autres aspects de leurs conditions. Pendant leur grève, ils sont allés dans plusieurs villes du Québec, ont participé à plusieurs manifestations avec leur bannière géante demandant l'interdiction des clauses-orphelins et mobilisé beaucoup de travailleurs à appuyer et à se joindre à cette lutte pour les droits de tous.

Les travailleurs du fabricant américain de briques réfractaires Resco en Outaouais ont eux aussi mené une grève de trois mois pour bloquer avec succès l'imposition d'un régime de retraite inférieur pour les futurs engagés, tout en n'échappant pas à des concessions salariales alors que les propriétaires ont menacé de fermer l'usine. Ils sont allés porter leur message de défense des droits de tous au Forum mondial des peuples cet été à Montréal et dans plusieurs autres événements.



## Unis dans la lutte pour défendre les droits de tous



Ligne de piquetage des travailleurs de Samuel et Fils le 12 février 2017 (FTQ)

Les travailleurs du Québec sont déterminés à s'unir et s'appuyer mutuellement dans la lutte à la défense de leurs droits. Le 12 février, les travailleurs de Ciment Lafarge et de Resco sont allés sur la ligne de piquetage des travailleurs de Samuel et Fils pour exprimer leur unité dans la défense de leurs droits. Dans un geste qui a bien exprimé l'unité et la détermination de la classe ouvrière, ils ont remis à ces travailleurs en grève la bannière géante contre les clauses-orphelins qui a d'abord été l'emblème de la grève à Ciment Lafarge.

« Nous sommes arrivés là, nos présidents en tête, les travailleurs étaient contents de nous voir et d'avoir des nouvelles exactes des batailles que nous avons menées », a dit à *Forum ouvrier* François Cardinal, le vice-président de la section locale 6658 du Syndicat des Métallos qui



représente les travailleurs de Ciment Lafarge. Il faut arrêter de faire des jeunes une classe à part, il faut arrêter la disparité de traitement pour les jeunes. Tout ce que cela va faire, c'est affecter notre solidarité et les syndicats, ce qu'on a comme force, c'est notre solidarité. Quand on regarde mon employeur, ou qu'on regarde Resco ou Samuel, on se rend compte que les fonds de pension sont en santé, on se demande pourquoi ils les attaquent sinon pour atteindre notre solidarité. »

« Nous voulons que tous les employés travaillent égaux », a dit Alain Desjardins, le président de la section 6213 des métallos représentant les travailleurs de Resco. « Nous ne voulons pas d'équipe à deux vitesses. On est mieux debout dehors qu'à genoux en dedans. »

Alain Paiement, le président de la section locale 9441 en grève chez Samuel et Fils a dit pour sa part : « On est dehors pour défendre la relève. On a le même combat. C'est pour ça qu'on est là. »



---

## La grève à CEZinc

- K.C. Adams -



**Ligne de piquetage des travailleurs de CEZinc à Salaberry-de-Valleyfield le 12 février 2017**

Les travailleurs de CEZinc font face à deux demandes de concessions dans leur régime de retraite. Ils font remarquer que le régime est entièrement solvable et même capitalisé à 114 % et pourtant la compagnie veut leur arracher des concessions. Elle demande l'introduction d'un système par lequel leurs salaires sont progressivement réduits et les montants coupés sont transférés dans le régime de retraite. La compagnie va alors réduire du même montant la valeur qu'elle met dans le régime de retraite. La compagnie finance présentement le régime de retraite à même la valeur réalisée que les travailleurs produisent. La concession que demande la compagnie est une attaque directe contre les salaires des travailleurs.

La compagnie demande également que l'âge de départ des travailleurs à la retraite anticipée soit reporté dans le temps. Cela affecte en particulier les travailleurs qui pourraient bénéficier d'une retraite anticipée à cause de l'usure et de la fatigue de leur corps ou pour d'autres raisons personnelles.

Les travailleurs disent non à ces concessions, non à cette attaque contre leurs salaires et à la détérioration de leurs conditions de vie et de travail. La compagnie se conduit comme un prédateur attiré par l'odeur du sang. Les concessions sont une descente en spirale qui mène à d'autres concessions, particulièrement en ce qui a trait aux pensions en ce moment. Sur leurs lignes de

piquetage, les travailleurs portent des pancartes qui disent entre autres choses « Nous ne reculerons pas ! ».

## L'économie et la conscience centrées sur le capital ou centrées sur l'humain

CEZinc est la propriété conjointe du Fonds de revenu Noranda et de Glencore, et l'usine est gérée par l'empire mondial Glencore. Les représentants du Fonds de revenu nient, comme le veut typiquement la conscience centrée sur le capital, que les travailleurs qui raffinent le concentré de zinc et augmentent sa valeur produisent, par leur temps de travail, une valeur nouvelle à laquelle eux et les propriétaires font leurs réclamations. Les porte-paroles du Fonds insinuent que la valeur que les travailleurs reproduisent, sous forme de salaires, avantages sociaux et fonds pour les pensions sont des « coûts d'exploitation » de l'entreprise. Selon cette logique intéressée et centrée sur le capital, tout montant de valeur nouvelle que les travailleurs produisent et qui va aux salaires, aux avantages sociaux et aux pensions, réduit d'autant le montant de valeur nouvelle que les propriétaires peuvent réclamer comme valeur ajoutée et ne peut donc qu'être un « coût » pour eux. Dire que les salaires, en relation avec les profits, sont un coût pour les propriétaires, c'est prêcher pour son clocher. Dans ce cas-là, les travailleurs pourraient tout aussi bien dire que les profits, dans leur relation aux salaires, sont un « coût » pour eux.



L'insistance des propriétaires à déclarer que les salaires, les avantages sociaux et les pensions sont un coût masque ce qui se produit vraiment, à savoir que les travailleurs, par leur temps de travail, reproduisent la valeur à laquelle ils font une réclamation, soit la valeur reproduite, et produisent la valeur à laquelle les propriétaires (et les gouvernements) font une réclamation, soit la valeur ajoutée. Ni l'une ni l'autre ne sont un coût pour la compagnie ou l'économie parce qu'elles représentent la nouvelle valeur que créent les travailleurs. La relation qui existe entre les travailleurs et leurs employeurs est une relation sociale contradictoire qu'on appelle capital. Cette contradiction entraîne une lutte de classe pour la valeur nouvelle que les travailleurs produisent, ou pour le ratio entre la valeur reproduite à laquelle les travailleurs font leur réclamation, et la valeur ajoutée à laquelle les propriétaires et les gouvernements présentent la leur.

La science économique désuète, antiouvrière et centrée sur le capital nie que les travailleurs ont le droit de faire des réclamations à la valeur nouvelle qu'ils produisent, réclamations sous forme de salaires, avantages sociaux et pensions, faite au niveau qu'ils déterminent eux-mêmes. La classe ouvrière moderne développe une conscience de soi en tant que facteur humain essentiel dans la production. Elle sait que c'est elle qui produit toute la valeur dont l'économie, le peuple et la société ont besoin pour exister. Le problème historique est que les travailleurs doivent eux-mêmes, en tant que producteurs véritables, contrôler la production et l'économie et donner à l'économie un but centré sur l'humain, celui d'assurer le bien-être et la sécurité de la population et de la société.

### Deux visions s'affrontent

Une porte-parole du Fonds de revenu Noranda a bien exprimé cette conscience et cette vision

antiouvrière désuète quand elle a dit : « Ces régimes de retraite sont devenus dispendieux dans l'ensemble de nos coûts de main-d'oeuvre qui, eux, comptent pour le tiers de nos coûts totaux d'exploitation. Aussi, nous devons réduire ces coûts dans le contexte où CEZinc doit gérer un changement majeur de ses modalités contractuelles de revenus. »

Elle faisait référence à l'entente à l'interne qui a été signée entre le Fonds de revenu et Glencore à la fin janvier 2017 appelée « Convention d'approvisionnement et de traitement ». Beaucoup considèrent qu'il s'agit essentiellement d'une entente entre initiés au sein d'un même oligopole, car Glencore contrôle déjà 25 % du Fonds, ce qui le place en position de contrôle. En vertu de cette entente entre initiés, Glencore s'engage à approvisionner le Fonds pour la totalité de ses besoins en concentré de zinc et à acheter tout le métal de zinc et tous les sous-produits de l'usine pour une période de 12 mois se terminant le 30 avril 2018. Cela ressemble à ce que font la plupart des oligopoles, qui déplacent le produit d'une division à l'autre et comptabilisent ce déplacement selon ce qui convient le plus à ceux qui sont en position de contrôle en ce qui a trait aux impôts et à d'autres choses du genre.

L'achat par le Fonds Noranda du concentré de zinc de Glencore pendant ces douze mois ne se fera plus à taux fixés établis par contrat mais selon les prix en vigueur sur le marché. Les termes exacts du déplacement et du prix du concentré de zinc qui entre à la raffinerie et de l'achat subséquent par Glencore du métal de zinc sont appelés des secrets commerciaux et ils ne font pas l'objet d'un examen public.

L'approvisionnement en concentré de zinc a baissé en général alors que les oligopoles miniers ont fermé plusieurs mines de zinc, détruisant les conditions de vie et de travail des travailleurs et des communautés dans plusieurs pays. Le Fonds Noranda suggère dans ses déclarations aux travailleurs et à la presse qu'il va probablement payer plus cher pour le concentré de Glencore maintenant que les tarifs vont être « établis par le marché » et que le transfert subséquent du métal de zinc au même Glencore pourrait ne pas être aussi lucratif. Toute cette manipulation et tous ces palabres ont pour but d'attaquer les travailleurs de CEZinc et leur réclamation à la valeur nouvelle qu'ils produisent.



On demande aux travailleurs de faire toujours plus les frais de problèmes qui proviennent du système désuet de contrôle privé des forces de production modernes qui sont entièrement socialisées. Le refus de reconnaître la contradiction fondamentale qui déchire l'économie socialisée est voilé par cette façon de présenter les problèmes et les crises économiques récurrentes comme s'ils étaient des phénomènes naturels, la soi-disant main invisible du marché qui finira bien par tout régler une fois qu'on aura abaissé les conditions de vie et de travail de la

classe ouvrière et détruit des secteurs entiers de même que des économies et des communautés entières. Pendant ce temps-là, la collusion et le conflit entre les oligopoles mondiaux pour le profit, la domination et l'édification d'empire entraînent le monde vers une crise économique catastrophique et une autre guerre mondiale.

Les manoeuvres utilisées pour arracher des concessions aux travailleurs de CEZinc et à d'autres travailleurs afin de verser encore plus de richesse sociale dans les coffres des propriétaires et de ceux qui contrôlent les oligopoles ne vont résoudre aucun des problèmes auxquels le secteur minier et du raffinage font face. Elles ne sont pas faites pour régler les véritables problèmes qui

affectent l'économie, lesquels proviennent du fait que son caractère est social mais son contrôle privé. Il faut comprendre aussi qu'un des principaux problèmes qu'engendre cette contradiction entre les forces sociales de la production et leur contrôle privé par des forces rivales, c'est celui de la réalisation (la vente) du produit social que les travailleurs produisent. La lutte qui se mène entre les oligopoles pour réaliser (vendre) leur produit social possédé et contrôlé de façon privée est une lutte dévastatrice qui est un des grands facteurs causant les crises économiques récurrentes dans le système impérialiste actuel.

Dans ce contexte, la lutte des métallos pour leur unité et leur dignité et celle de la classe ouvrière est une lutte juste et nécessaire que tous doivent appuyer et mener. En même temps, la classe ouvrière organise ses forces, bâtit ses institutions et développe sa conscience sociale afin de remplir son obligation historique de fournir une nouvelle direction de l'économie qui résout sa contradiction fondamentale entre son caractère social et son contrôle privé.



(Photos: Syndicat des Métallos, D. Cantatore)



---

**Le Canadien Pacifique utilise de plus en plus ses employés de bureau pour conduire les trains**

## **Le CP et le gouvernement fédéral doivent rendre des comptes de leurs attaques contre les travailleurs et les communautés ferroviaires**

**- Pierre Chénier -**

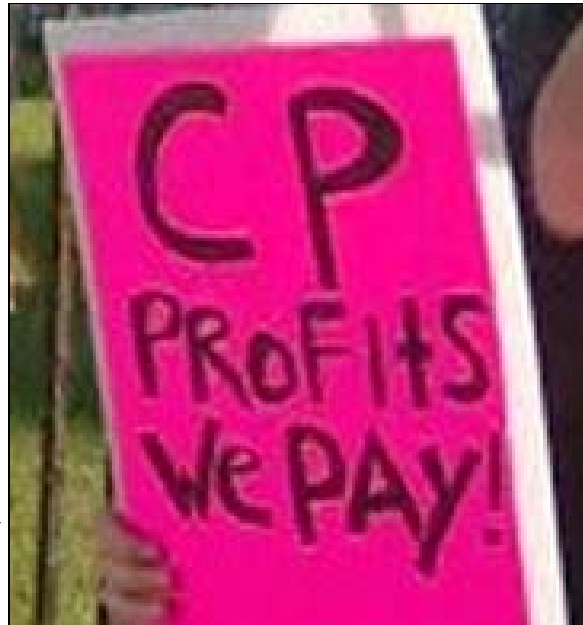
*Les travailleurs du rail et les communautés traversées par les chemins de fer sont sous le coup de pratiques non sécuritaires des entreprises, qui menacent leur bien-être et leur sécurité.*

La Conférence ferroviaire de Teamsters Canada souligne que le Canadien Pacifique (CP) force de plus en plus souvent ses employés de bureau à devenir mécaniciens de locomotive et chefs de train. Cette pratique a littéralement explosé ces derniers temps. Un employé du CP, sous couvert de l'anonymat, a raconté aux médias comment le CP lui a imposé de devenir mécanicien de locomotive, le forçant à faire des quarts de travail de plus de douze heures, séparés par une période de huit heures. Le CP admet qu'il utilise cette pratique de plus en plus. Il essaie de la justifier comme étant une façon de faire comprendre à son personnel de bureau la réalité du transport ferroviaire et une réponse à ce qu'il appelle « la difficulté de recruter et de garder le

personnel syndiqué ».

En fait, c'est la politique déclarée du Canadien Pacifique de réduire son personnel, syndiqué et non syndiqué, pour augmenter les profits de ses propriétaires privés. On estime que sous le diktat de son PDG américain Hunter Harrison, qui a occupé ce poste pendant quatre ans et demi, le CP a réduit le nombre de ses employés de 40 %, de 19,500 à 11,700, éliminant environ 1500 emplois syndiqués tout en transportant à peu près la même quantité de marchandises.

« Le Canadien Pacifique se vante de se débarrasser de ses employés, mesure son succès au nombre de gens dont il a réussi à se débarrasser puis se plaint d'avoir de la difficulté à garder ses employés. Il y a en effet des travailleurs qui décident eux-mêmes de quitter le CP mais c'est à cause de la gestion brutale qui est exercée par la compagnie, », a dit à *Forum ouvrier* Doug Finnsion, le président de la Conférence ferroviaire de Teamsters Canada.



Auparavant, la formation d'employés de bureau comme mécaniciens de locomotive et chefs de train faisait partie de la préparation de la main-d'oeuvre scab pour attaquer les luttes des travailleurs à la défense de leurs droits. Cette pratique est maintenant devenue quelque chose de permanent afin d'abaisser les standards de l'industrie, réduire les effectifs syndiqués et briser les syndicats, et abaisser de façon générale la réclamation des travailleurs du rail, en tant que collectif, à la valeur qu'ils produisent. Cela accroît la réclamation des propriétaires privés des entreprises ferroviaires à la valeur qui est produite, ce qui est le but visé ouvertement par l'oligopole ferroviaire.

### **La formation et la sécurité sont compromises**

Les employés de bureau reçoivent une formation très inférieure à celle des mécaniciens de locomotive et des chefs de train syndiqués. Le Bureau de la sécurité des transports (BST) rapporte qu'un employé de bureau n'a besoin que de 20 voyages de formation pour devenir chef de train alors qu'il en faut environ 70 à un travailleur syndiqué travaillant sur les trains à temps plein. Une fois qualifié pour être chef de train, le travailleur syndiqué doit travailler pendant un minimum de deux ans avant d'entreprendre une formation de mécanicien de locomotive alors qu'il n'existe aucun prérequis de ce genre pour les employés de bureau.

En plus, les mécaniciens de locomotive et les chefs de train doivent faire des voyages préliminaires avec des équipages locaux avant de s'engager sur une route nouvelle afin d'en connaître les particularités. Les employés de bureau ne sont pas tenus de le faire et sont autorisés à s'évaluer eux-mêmes et à décider s'ils sont prêts à prendre en main de nouvelles routes. Ces pratiques régressives étendent la portée de la politique d'autoréglementation des entreprises ferroviaires qui a été mise en oeuvre au Canada depuis les années du gouvernement libéral de Jean Chrétien.

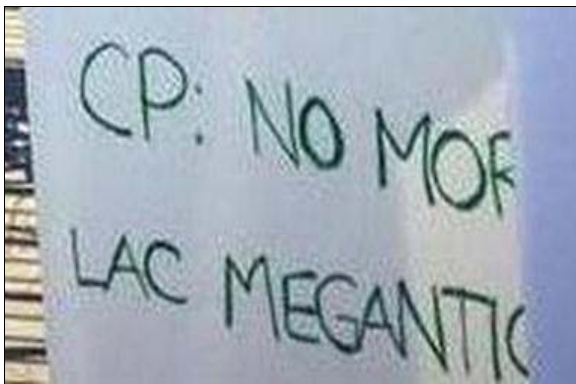
Chose encore plus importante, les employés de bureau qui opèrent les trains, lesquels sont toujours de plus en plus longs et de plus en plus rapides, se retrouvent dans une situation un à un avec leurs supérieurs. CP veut que les travailleurs soient laissés à eux-mêmes, sans défense organisationnelle et sans normes syndicales, ce qui permet à la compagnie de tourner les coins ronds et d'abaisser le niveau des pratiques opérationnelles du secteur. Si les employés de bureau



veulent soulever que les conditions sont non sécuritaires pour eux-mêmes et les communautés qu'ils traversent et faire des refus de travail sur la base de ces préoccupations, ils se retrouvent seuls face à leurs supérieurs.

Les liens organisationnels qui unissent les travailleurs en un front commun à la défense de leurs droits et qui sont vitaux à leur capacité de prendre position ont été grandement affaiblis et détruits dans plusieurs cas. Les employés de bureau sont particulièrement touchés, privés de la force d'un collectif qui est déterminé à défendre les droits de tous et qui force la compagnie à respecter les normes et les pratiques acceptées.

Tout ceci a pu se produire parce que le gouvernement fédéral renie sa responsabilité d'assurer la sécurité des travailleurs et des communautés ferroviaires. L'État est devenu un instrument de la restructuration antisociale dangereuse du CP. Le gouvernement fait semblant de ne pas voir les signes avant-coureurs, déclarant avec une hypocrisie libérale typique que les choses vont bien et que la situation est équilibrée, et comment pourrait-il en être autrement quand les profits s'empilent pour les propriétaires privés et que la valeur en bourse est en train d'atteindre des niveaux record. Puis la catastrophe se produit, comme ce fut le cas à Lac-Mégantic et vous les voyez tous courir pour se cacher derrière des excuses pathétiques.



On a appris que le Canadien Pacifique a soumis à Transports Canada son programme de formation de ses employés visant à en faire des mécaniciens de locomotive et des chefs de train. Le CP a fait valoir que son programme ne constituait pas un changement de nature opérationnelle et ne requiert donc pas une évaluation des risques. Et Transports Canada d'acquiescer. Après tout, les oligopoles ferroviaires sont autorisés à s'autoréglementer. C'est eux qui savent ce qui est bon pour les travailleurs et les communautés

ferroviaires, disent-ils. Autrement dit, c'est eux qui savent le mieux comment améliorer les profits de leurs propriétaires privés, et, selon leur vision impérialiste, c'est justement pour cela que les chemins de fer sont faits.

La classe ouvrière considère qu'il est inacceptable que le gouvernement canadien ne soit pas intervenu pour interdire cette pratique non sécuritaire du CP et se pavane en disant que la sécurité ferroviaire est sa préoccupation première. On doit en conclure que c'est le profit privé de l'oligarchie financière qui est la véritable préoccupation du gouvernement et que l'objectif des oligarques d'un profit impérialiste sans restriction est maintenant directement aux commandes du pouvoir politique.

Les pratiques du CP et l'approbation que leur donne Transports Canada sous la bannière de l'autoréglementation de la compagnie constituent une préparation objective à de nouveaux accidents, si on peut les qualifier d'accidents, et à des désastres encore plus grands. Les travailleurs réclament quant à eux que tous les mécaniciens de locomotive et tous les chefs de train doivent être formés selon les plus hauts standards professionnels et représentés par un collectif de défense organisé qui défend leurs intérêts, en opposition aux intérêts étroits de ceux qui sont en position de contrôle, dont l'objectif est l'atteinte de profits toujours plus grands.

### **On blâme les travailleurs et non l'objectif impérialiste qui est aux commandes**

Le CP est aux premières lignes de la demande des oligopoles ferroviaires d'avoir accès aux enregistrements des enregistreurs audio-vidéo qui sont installés à bord des trains afin d'espionner

chaque geste et chaque parole des travailleurs. CP offre même de payer pour l'installation de ces systèmes si l'État lui donne accès sans restriction aux enregistrements. Présentement, selon la loi, seul le Bureau de la sécurité des transports peut avoir accès aux enregistrements lorsque des accidents se produisent. Le CP veut en faire un instrument d'espionnage et de criminalisation des travailleurs. Les oligopoles veulent blâmer le comportement des travailleurs pour les accidents et non leur propre course antisociale et irresponsable au profit impérialiste qui se fait aux dépens de la sécurité.

Utilisant les fonds de la compagnie, le CP a lancé une campagne publicitaire anti-travailleurs pour promouvoir l'espionnage des travailleurs et suggérer que c'est leur mauvais comportement qui est la cause des accidents:

« Notre industrie et les gens responsables de la réglementation ont l'obligation de prendre toutes les mesures à leur portée pour améliorer la sécurité des communautés ferroviaires. Le recours effectif aux caméras filmant ce qui se passe à l'intérieur des trains va permettre de mener des enquêtes lorsque des incidents se produisent et permettre aux entreprises et régulateurs ferroviaires de réduire de façon proactive les comportements non sécuritaires, comme les falsifications, l'utilisation des téléphones cellulaires, le sommeil pendant les heures de travail et le non respect d'autres règles et règlements essentiels à la sécurité, avant que les incidents se produisent. »

Contrairement aux allégations anti-travailleurs du CP, il n'existe pas d'exemples dans les multiples rapports d'enquête du Bureau de la sécurité des transports sur les accidents ferroviaires où le comportement du travailleur est blâmé comme la cause d'un accident. Non seulement le CP blâme-t-il le comportement des travailleurs pour se disculper lui-même, mais il suggère que les travailleurs se livrent à des pratiques frauduleuses qui mènent à des accidents. Ces calomnies anti-travailleurs d'un grand employeur dont l'objectif n'est pas la sécurité mais le profit impérialiste sont inacceptables.

Le gouvernement fédéral, avec grande hypocrisie, n'a pas dénoncé cette campagne anti-travailleurs et semble accepter cette fraude à l'effet que le CP cherche à prévenir les accidents de façon proactive! Oui, c'est effectivement proactif! C'est de la criminalisation proactive, c'est une campagne de peur, une supervision intrusive et de l'espionnage proactifs, avec des mesures disciplinaires qui planent au-dessus des têtes des travailleurs pour chaque mot, chaque geste, chaque pensée qu'ils ont au travail. Leurs mots et gestes vont être sujets à interprétation, en particulier ceux provenant de travailleurs qui soulèvent le problème de pratiques non sécuritaires de la compagnie ou même qui bâillent de fatigue. Cela va rendre la vie insupportable aux équipages, déjà soumis aux mesures disciplinaires quand ils soulèvent des questions de sécurité et qui souvent travaillent déjà dans des conditions d'épuisement.

Cette attaque du CP, qui cherche à détourner l'attention de son propre objectif non sécuritaire du profit impérialiste sans restriction, est une attaque contre la dignité des travailleurs et contre leur sécurité et leurs conditions de travail qui sont les conditions mêmes de la sécurité des communautés ferroviaires. Les travailleurs ferroviaires ont averti solennellement le ministère des Transports de ne pas changer la loi pour rendre « légal » encore plus de harcèlement et de criminalisation contre les travailleurs ferroviaires.

*Forum ouvrier* considère que ces attaques contre la dignité et les conditions de travail des travailleurs ferroviaires sont des attaques contre tous les travailleurs, les communautés ferroviaires et la société. Les travailleurs doivent intensifier leur travail d'organisation et leur résistance et ne pas permettre que ces choses-là passent.



---

## Le gouvernement de Nouvelle-Écosse décrète la convention collective des enseignants

### Les travailleurs rejettent le diktat gouvernemental et la violation des droits !



**Manifestation des enseignants devant le parlement à Halifax pendant leur grève d'une journée, le 17 février 2017**

Mardi le 21 février, le gouvernement libéral de la Nouvelle-Écosse a adopté le projet de loi 75, le *Teachers' Professional Agreement and Classroom Improvements Act*, (la Loi établissant l'entente professionnelle des enseignants et visant des améliorations dans les classes) qui impose une convention collective aux 9300 enseignants de la province sans leur consentement. Le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse va intenter une poursuite en cour contre la loi. De la manière la plus cynique, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse Stephen McNeil a déclaré lors du débat sur le projet de loi que « cette loi va permettre aux enseignants de faire entendre leur voix ».

Les enseignants ont rejeté trois ententes de principe en 14 mois, chaque fois sous la menace de se voir imposer une convention, parce que ces ententes ne traitaient pas des questions clés de la taille et de la composition des classes ou des salaires. Les enseignants et les travailleurs de l'éducation, auxquels se sont joints les parents et les étudiants, ont refusé de se soumettre aux menaces de fermeture d'écoles et de lockout contre les étudiants et se sont unis pour affirmer leur droit de dire Non! Cela montre clairement que les travailleurs de la Nouvelle-Écosse ne se soumettront pas au chantage.

Ils n'accepteront pas non plus les conseils et les commissions que le gouvernement dit vouloir établir en vertu de la convention collective décrétée pour « améliorer les conditions dans les classes ». Ce sont des moyens qui sont utilisés pour détourner l'attention des demandes spécifiques que les travailleurs mettent de l'avant, soit la réduction et le plafonnement de la taille des classes et

un meilleur appui pour les étudiants ayant des besoins spéciaux. Le fait que le gouvernement ait mis à exécution sa menace de décréter la convention des enseignants montre une fois de plus qu'il refuse de traiter des problèmes concrets que la situation recèle. En ayant recours au diktat pour imposer un ordre du jour d'austérité antisociale, le gouvernement McNeil a démontré une fois de plus qu'il n'est pas apte à gouverner.

La décision d'imposer la convention collective est vengeresse et inacceptable et a suscité une opposition généralisée. Le vendredi 17 février, les enseignants et les travailleurs de l'éducation ont tenu leur première grève d'envergure provinciale dans l'histoire de la Nouvelle-Écosse pour défendre l'éducation publique et protester contre la décision du gouvernement libéral de la Nouvelle-Écosse de décréter par loi leur convention collective.



Amherst



Richmond

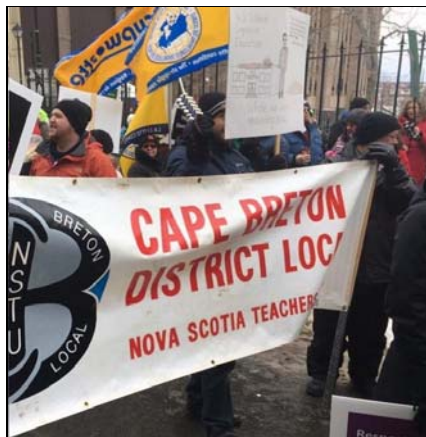


Falls River



Iona

## 10 000 personnes manifestent à Halifax



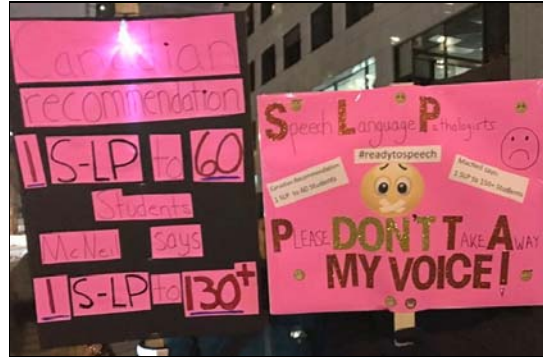


La plus grande convergence a eu lieu à Halifax où quelque 10 000 personnes ont marché jusqu'à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse au moment même où des membres de l'Assemblée qui siègent sur le Comité des modifications législatives entendaient des témoins.

Quatre cents personnes, dont des parents, des professeurs, des enseignants et d'es gens d'autres milieux se sont inscrits pour prendre la parole devant le comité mais le gouvernement a accepté d'entendre seulement 80 témoins. La Nouvelle-Écosse a une tradition unique en ce qui concerne la législation en vertu de laquelle les citoyens peuvent s'exprimer et proposer des amendements directement aux projets de loi débattus devant le Comité des modifications législatives. Quand ils ont essayé de le faire massivement, le gouvernement a utilisé sa majorité pour limiter ce mécanisme. Durant les présentations, les témoins ont parlé avec éloquence des conditions d'apprentissage pour leurs enfants qui doivent être améliorées et de leur appui ferme aux enseignants. D'autres se sont opposés aux attaques contre les droits des travailleurs et ont parlé de l'hypocrisie du gouvernement libéral qui a critiqué le gouvernement du NPD d'avoir aboli le droit de grève des paramédics alors qu'il fait la même chose maintenant.

### **Manifestation à Halifax, le 20 février, contre l'adoption du projet de loi 75**





*Forum ouvrier* salue la résistance des travailleurs de Nouvelle-Écosse qui ne se relâche pas. Nous nous joignons aux travailleurs qui dans tout le pays demandent que le gouvernement de Nouvelle-Écosse retire la convention qu'il a imposée aux enseignants et aux travailleurs de l'éducation et cesse de tenter de décréter les salaires et les conditions de travail des travailleurs du secteur public qui dispensent les services vitaux dont dépend le bien-être des gens de Nouvelle-Écosse.

(Photos : NSTU, Richmond Local NSTU, P. Gallagher, T. Harrison, P. Healey-Laker, Mrs. Gillis, P. Day, A. Joyce, M. Ferguson)



## Réunions sur l'avenir de la foresterie en Colombie-Britannique

# Défendons nos emplois, nos forêts et nos communautés!



Forum communautaire organisé par le Comité Debout pour le Nord à Prince George le 12 avril 2014

Les travailleurs et leurs alliés organisent des discussions communautaires alors que nos emplois, nos forêts et les communautés sont confrontés à des menaces de fermetures d'usines, à un manque de gouvernance forestière, à des entreprises forestières délinquantes, à des pénuries de bois, à l'augmentation des exportations de billots, à un marché d'exportation peu fiable vers les États-Unis et à d'autres problèmes.

La discussion va se pencher sur la façon de faire avancer les choses pour que l'économie soit plus diversifiée, pour que la valeur ajoutée reste ici au Canada où elle est produite et pour que les travailleurs, les communautés, les Premières Nations de même que les entreprises et entrepreneurs petits et moyens aient plus de pouvoir et plus de contrôle sur l'avenir de la foresterie en Colombie-Britannique.

## Rencontres sur l'Entente sur le bois-d'oeuvre, le commerce et l'avenir de la foresterie en Colombie-Britannique

### Prince George

Lundi 13 mars -- 19 heures  
1-306, collège New Caledonia

### Mackenzie

Mardi 14 mars -- 19 heures  
Centre des loisirs de Mackenzie

### Quesnel

Mercredi 15 mars -- 19 heures  
Centre des arts et loisirs - 500 N. Star Road



## **Williams Lake**

**Jeudi 16 mars - 19 heures**

Centre culturel et artistique de la région centrale de Cariboo, 90-4e Avenue N.

### ***Facebook***

**Orateurs :** Ben Parfitt, analyste forestier, Centre canadien de politiques alternatives ; Comité Debout pour le Nord ; représentants autochtones et représentants de syndicats forestiers.

Les rencontres de Prince George, Mackenzie et Quesnel sont organisées par le Comité Debout pour le Nord.

La rencontre de Williams Lake est organisée par la Société de conservation Cariboo Chilcotin, le Conseil des Canadiens et la section 1-425 du Syndicat des Métallos.

**Appuyé par :** Syndicat des employés du gouvernement de la Colombie-Britannique (BCGEU); Association des professeurs du collège New Caledonia; Conseil du travail de la région nord et du centre; Section locale 9 des Travailleurs du public et du privé (PPWC); Travailleurs du public et du privé (national); Association des employés professionnels; Unifor et Section locale 1-424 du Syndicat des Métallos.



---

**NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL**

**Site web: [www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) Email: [forumouvrier@cpqml.ca](mailto:forumouvrier@cpqml.ca)**